Declaration du reseau des femmes pour la protection des droits de l'enfant et de la femme en sigle refedef, en collaboration avec les oddf de bilomba, territoire de kazumba, province du kasai central

Nous, réseau des femmes pour la protection des droits de l'enfant et de la femme en sigle REFEDEF, en collaboration avec les ODDF de Bilomba notamment: Association des femmes catholiques, ATB, EDK, AEP, DINAMF, DFDI, AOV, CICPH, Nouvelle société civile et LIZADEEL organisons, dans le cadre de 16 jours d'activisme, une journée de réflexion pour mettre fin aux unions conjugales des enfants à Bilomba, secteur de Mutefu, Territoire de Kazumba, province du Kasaï Central avec l'appui financier des affaires mondiales canada faisant suite des activités du programme « Voix et Leadership de la Femme » en RDC en général et particulier au Kasaï Central.

Saluons la présence du programme VLF dans le Territoire de Kazumba comme zone pilote et ces activités acquises jusqu'ici.

Constatons de manière générale que toutefois, il n'existe pas des statistiques viables issues d'une enquete exhaustive, menée autour de la question au Kasaï central. Cependant, au Kasaï Central 28% des femmes âgées de 20-24 ans ont déclarées avoir eu une union conjugale avant l'âge de 15 ans et 46% des femmes de cette même tranche d'âge déclarent avoir été en union conjugale avant l'âge de 18 ans. Selon les données de l'enquete protection de l'UNICEF 2019, 47 % des femmes veuves âgées de 35 = 50 ans ont déclaré n'avoir pas accès à la succession près la mort de leurs conjoints;

Aujourd'hui, le mariage des enfants se présente comme un fléau social en République Démocratique du Congo et au Kasaï central en particulier, une province reprise cinquième affectée par les mariages d'enfants.

Voilà pourquoi il est important d'envisager une journée de réflexion à l'intention des autorités locales notamment les autorités coutumières et leaders communautaires, allant dans le sens d'améliorer leurs connaissances pour mettre fin aux normes qui avilissent les jeunes filles dans la province du Kasaï Central. Préoccupées par le phénomène mariage des enfants dont les filles sont victimes dans le Territoire de Kazumba;

Considérant que les filles du Territoire de Kazumba méritent une protection des autorités locales, coutumières, policières, sécuritaires et les parents;

Soucieuses de voir le taux baissé des unions conjugales des enfants et améliorer le statut de la jeune fille dans le Territoire de Kazumba;

Recommandons ce qui suit:

A L'ADMINISTRATEUR DU TERRITOIRE :

- Assurer la protection des filles dans le Territoire de Kazumba;
- Veiller sur les cas des unions conjugales des enfants qui sont portés par son administration;
- Respecter les engagements dont la RDC a ratifié au niveau i international et régional en matière de violences basées sur le genre;
- S'impliquer personnellement pour fin aux mariages des enfants conformément à l'article 189 de la loi portant protection de l'enfant.

AU CHEF DE SECTEUR :

- Poursuivre votre lutte déjà engagée contre les unions conjugales des enfants;
- Vulgariser votre note circulaire n°002/secteur de Mutefu/KC/Septembre/2021 du 09 septembre 2021 dans votre juridiction;
- Veiller à la sensibilisation des mariages des enfants dans votre juridiction.

AU COMMANDANT DE DE LA POLICE :

- Faire appliquer la loi en ce qui concerne les mariages des enfants;
- Faire usage d'application de l'édit n°29/K.OCC/2015 du 18/05/2015 portant interdiction des coutumes avilissantes à l'égard de la femme dans la province du Kasaï Occidental.

AUX CHEFS COUTUMIERS:

 S'impliquer efficacement pour mettre fin au phénomène mariage des enfants dans leurs milieux respectifs;

- Faire application de la note circulaire n°002/secteur de Mutefu/KC/septembre/2021 du 09 septembre 2021 du Chef de secteur de Mutefu;
- S'abstenir à faire application des coutumes qui avilissent la femme et la jeune fille dans vos milieux respectifs.

* AUX PARENTS:

- S'abstenir d'envoyer les filles mineures dans le mariage;
- Encourager et envoyer les filles d'aller à l'école comme les garçons.

* AUX ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE:

- S'approprier du programme VLF et ses acquis dans le territoire;
- Sensibiliser la communauté pour mettre fin au phénomène mariage des enfants;
- Vulgariser les instruments juridiques internationaux, régionaux et textes juridiques nationaux de protection des droits des enfants pour mettre fin aux unions conjugales des enfants dans le territoire de Kazumba.
- Que vive le programme « Voix et Leadership de la Femme » dans le territoire de Kazumba;
- Que vive la lutte contre les unions conjugales des enfants dans le territoire de Kazumba
- Nous vous remercions.

Fait à Bilomba, le 10 décembre 2022

LISTE DE PRESENCE

N°	NOM ET POST NOM	SEXE	ORGANISATION	TELEPHONE	SIGNATURE
01	AMBROISE BAKEBUINGS	м.	EDEKLASBL	081817766	Junifica C
02	KALEMBU KAYEMBE ENILE	M	Nouvelle St. Civ.	0973469031	Emal
03	NGA LULA NYENGE LE	F	CZAA	09 7980 8976	flett in
04	NOENDA- NUKENDI	F	FULLPI	0974084377	- 4
05	MADURA HUKESENSE	H	ACAT	099174486	
06	BETU NOWINDU	7.	A-0.Y	-	Sta .
		F	OF DI	0 37005 39	38 10 Western
80	CHANTAL KAPINGA	F	ART	0999814911	CHIAS
09	ISAAC DYAMBICAYI	M	SOC. CIVILE FORCES VIVES	0775022421	Mitant
10	VICZORINE NUALVLA	R.	MATTAN BATTONIAN	097728142	+Bert
11	DEPS MULUTIBA MUTER	η	ATENEN	09907455	(Lastinos)
12	WILLY-KABONGO MAKENG	M	LIZABELL	0394009550	Romer
13	Ephracin Malu RUMB	ny	AFE VOPHA	09735345	Matwice
14	Raul Kabeya Matala	or	CICPH Brule		111-
Tr	The state of the s		7		,